



CC Sèvre et Loire (Siren : 200067866)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Vallet
Arrondissement	Nantes
Département	Loire-Atlantique
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	17/11/2016
Date d'effet	01/01/2017

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Pierre-André PERROUIN

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Espace Antoine Guilbaud
Numéro et libellé dans la voie	Place Charles de Gaulle
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	44330 VALLET
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	<a href="http://www.cc-sevreloire.fr">www.cc-sevreloire.fr</a>

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	47 932
-----------------------------	--------

Densité moyenne 172,74

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
44	Divatte-sur-Loire (200054815)	6 811
44	La Boissière-du-Doré (214400160)	1 056
44	La Chapelle-Heulin (214400327)	3 309
44	La Regrippière (214401408)	1 551
44	La Remaudière (214401416)	1 295
44	Le Landreau (214400798)	3 263
44	Le Loroux-Bottereau (214400848)	8 267
44	Le Pallet (214401176)	3 286
44	Mouzillon (214401085)	2 834
44	Saint-Julien-de-Concelles (214401697)	7 004
44	Vallet (214402125)	9 256

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 37

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
<i>Contrôle de conception réalisation des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées et contrôles périodiques de bon fonctionnement et de bon entretien des installations existantes.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
<i>Lutte contre la pollution des eaux, de l'air et du bruit.</i>
- Lutte contre la pollution de l'air
<i>Lutte contre la pollution des eaux, de l'air et du bruit.</i>
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales
<i>L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
<i>Harmonisation des aides au sport, à la culture, à l'enseignement: -Coordination des équipements; -Aide au Jumelages; -Aide à l'Animation Sportive Départementale; -Participation financière au RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté) (AP 13 03 2008); -Mise en place du dispositif "Chèques Loisirs Jeunes" (AP 13 03 2008).</i>

## - Activités sanitaires

*Chenil (AP du 03/10/2006): Aménagement et gestion d'un chenil.*

## - Action sociale

*1- ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI : -Qualification et insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans par l'intermédiaire de la Mission Locale*

## Développement et aménagement économique

*- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, pépinière ou énéoprotuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire. Est d'intérêt communautaire : L'ensemble des zones d'activités commerciales périphériques actuelles et futures de l'ensemble des communes de LOIRE-DIVATTE.*

## Développement et aménagement social et culturel

## - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

## - Activités culturelles ou socioculturelles

*Création, gestion des équipements et des actions d'intérêt communautaire: - Coordination des actions réalisées par l'EPCI et les communes de son territoire, à partir du projet éducatif intercommunal et des actions définies dans la convention de partenariat CCLD / Centre socio-culturel Loire-Divatte - Démarche pays d'art et d'histoire et animations de conventions culturelles. Animer et coordonner la politique de valorisation du patrimoine pour préparer en particulier un dossier de candidature au label "pays d'art et d'histoire". Gérer le Musée du Vignoble Nantais, représenter les collectivités adhérentes pour la signature et la mise en oeuvre des contrats et des conventions de développement inscrites dans le domaine du spectacle vivant et coordonner la mise en oeuvre de ces actions, par les communautés de communes et les autres maîtres d'ouvrage. - Soutien et partenariat avec les associations intercommunales(1) et les établissements scolaires pour les classes de perfectionnement et d'adaptation et les collèges situés sur le territoire de la collectivité.*

## - Activités sportives

*Harmonisation des aides au sport, à la culture, à l'enseignement Coordination des équipements Aide aux jumelages Aide à l'animation sportive départementale Participation financière au RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté) Mise en place du dispositif « Chèque Loisirs Jeunes »*

## Aménagement de l'espace

## - Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

## - Schéma de secteur

## - Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

## - Transport scolaire

*GESTION DES SERVICES DES TRANSPORTS SCOLAIRES a) gestion du service des transports scolaires en qualité d'organisateur secondaire; b) transports publics pour le service "LILA A LA DEMANDE" en qualité d'organisateur secondaire; c) gestion des transports des établissements scolaires et des CLSH vers les équipements sportifs, éducatifs, culturels et de loisirs.*

## - Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

*Mise en place d'un schéma directeur avec élaboration d'un plan de développement équilibré sur l'ensemble du territoire de la CC.*

## - Etudes et programmation

*- Etudes pour l'aménagement et la valorisation de l'agriculture et des espaces agricoles.*

## Voirie

## - Création, aménagement, entretien de la voirie

*1- Création ou aménagement et entretien de la voirie communautaire : -Voie communale servant à l'accès de la zone d'activités de la Noé Bachelon au Loroux-Bottereau, située entre la Route Départementale n° 115 et la Voie Communale n° 23 ; cette voie est dénommée "Louis Lumière"; -Travaux de fauchage et débroussaillage des accotements et fosses des voies et chemins ruraux.*

<b>Développement touristique</b>
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>1 TOURISME -Accueil et information des publics pour l'animation et la promotion du patrimoine, des produits locaux et des savoirs du territoire de la communauté de communes Loire-Divatte ; ces actions pourront être menées en cohérence avec le syndicat mixte du pays du vignoble nantais. -Financement du balisage des Sentiers pédestres.</i>
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat <i>- Politique du logement social d'intérêt communautaire au travers d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) et des Opérations Programmées de l'Habitat (OPAH).</i>
- Politique du logement non social <i>- CONSTRUCTION, EXTENSION, RESTRUCTURATION ET ENTRETIEN DU CASERNEMENT DE GENDARMERIE .</i>
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social <i>Action par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées. Sont considérés d'intérêt communautaire, les logements d'urgence, y compris les logements des SDF.</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>- Politique du logement social d'intérêt communautaire au travers d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) et des Opérations Programmées de l'Habitat (OPAH).</i>
<b>Infrastructures</b>
- Eclairage public <i>Investissement en éclairage public pour le domaine communautaire</i>
<b>Autres</b>
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Politique contractuelle, avec le Syndicat Mixte du Pays du Vignoble Nan Otai: -Signature et mise en oeuvre de la charte de pays et des procédures contractuelles ( AP 07 1 2005)</i>
- Gestion d'un centre de secours <i>SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS : a) participation aux frais de fonctionnement du SDIS. b) maintenance et remplacement des bornes d'incendie.</i>
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>- MISE EN OEUVRE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR LA CCLD ET LES COMMUNES DU TERRITOIRE a) Système d'Information Géographique; b) Mise en place des sites Internet de la CCLD et des six communes de son territoire; c) Moyen de paiement dénommé « Carte Diva-Pass » pour la gestion des cantines communales et associatives et les structures communales et associatives d'accueil et de garde d'enfants; d) Dématérialisation des actes administratifs.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>-Mise en place de Techniques Information et Communication (TIC), de cybercentres, d'un Système d'Information Géographique (SIG) -Compétence Informatique (périmètre d'intervention en annexe I des présents statuts).</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Construction et gestion de terrains réservés aux Gens du Voyage.</i>
- Autres <i>Adhésion à des structures intercommunales: Le conseil communautaire peut seul décider de l'adhésion à un syndicat mixte relevant de ses compétences et présentant un intérêt communautaire, sans qu'il soit nécessaire de solliciter l'accord des communes, conformément à l'article L 5214 - 27 du CGCT.</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

44	SM Loire et Goulaine (200020311)	SM fermé	58 909
49	SM pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers résiduels (VALOR 3 E) (254902562)	SM fermé	334 301
44	SAEP Vignoble-Grandlieu (200078913)	SM fermé	150 670
44	Syndicat départemental d'énergie de Loire Atlantique (SYDELA) (200014926)	SM fermé	671 195
44	Syndicat de la Loire Aval (200055127)	SM ouvert	1 280 682
44	SM de la Divatte (200044386)	SM fermé	50 285
44	SM EPTB de la Sèvre Nantaise (200034080)	SM ouvert	814 202
44	SM du SCOT et du Pays du Vignoble Nantais (254402712)	SM fermé	136 999

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)